

BOURSES POUR LES ÉTUDIANTS DE MAÎTRISE ET DE DOCTORAT COMMUNICATION DANS UN COLLOQUE / CONGRÈS INTERNATIONAL

CONCOURS HIVER 2021
Date limite : le 15 avril 2021

L'Institut universitaire Jeunes en difficulté (IUJD) annonce l'ouverture d'un concours pour l'attribution de bourses pour les étudiants qui feront des communications dans des colloques/congrès internationaux.

DESCRIPTION DU PROGRAMME

Ce programme vise à soutenir les étudiants de maîtrise et de doctorat qui désirent faire une communication à titre de premier auteur dans un colloque/congrès international qui se déroule à l'extérieur du Canada.

- Une bourse d'un montant de 4 000 \$ sera accordée pour les étudiants de maîtrise.
- Une bourse d'un montant de 4 000 \$ sera accordée pour les étudiants de doctorat.

DÉPENSES ADMISSIBLES

- Les frais d'inscription au colloque/congrès;
- Les frais de déplacement;
- Les frais d'hébergement et de séjour.

Les factures originales des frais d'inscription, de transport, d'hébergement et de repas devront être remises dans le mois suivant la fin du colloque. Un montant maximum de 4 000 \$ sera versé sur présentation de ces factures.

CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

- Le candidat produit un mémoire ou une thèse de doctorat sous la direction ou la codirection d'un chercheur qui est membre régulier de l'IUJD ([chercheur d'établissement ou universitaire](#));
- Le sujet du mémoire ou de la thèse s'inscrit dans la [programmation scientifique](#) de l'IUJD;
- La thématique de la communication doit être directement liée au projet d'étude de l'étudiant;
- L'étudiant est le premier auteur de la communication;
- Le colloque ou le congrès doit se tenir à l'extérieur du Canada ou offrir une importante visibilité.

ENGAGEMENTS

Le récipiendaire s'engage à :

- Mentionner l'aide financière obtenue de l'IUJD lors de la présentation;
- Au retour, remettre une copie électronique de la communication et un bref résumé de l'activité à l'IUJD;
- Participer à l'ensemble du colloque ou du congrès.

POUR PRÉSENTER UNE DEMANDE

Les candidats intéressés doivent remettre les documents suivants :

- Le formulaire rempli de demande de bourses pour une communication dans un colloque/congrès international;
- Une preuve de l'acceptation de la communication (programme du colloque/congrès, courriel d'acceptation, etc.);
- Un CV.

Ces documents doivent être envoyés par courriel à l'attention d'Élisabeth Lesieux à :
iu-jd.ccsmtl@ssss.gouv.qc.ca

Date limite pour soumettre une demande : le 15 avril 2021

Les requérants recevront un courriel les informant de la décision du comité au cours de la semaine du 26 avril.